

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV ENTREPRISE

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du Conseil du Marché Financier N°04-2005 du 16 Février 2005

RC : B 242066 2005

Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 22 Mai 2009, SICAV ENTREPRISE a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008 et à compter du Vendredi 29 Mai 2009,

Un dividende net de
3,797 dinars par action.

Le règlement de ce dividende sera effectué selon le choix des actionnaires :

- Soit en numéraires auprès des agences de TUNISIE VALEURS (TUNIS, NABEUL, SOUSSE, SFAX et DJERBA).
- Soit sous forme de réinvestissement en actions SICAV ENTREPRISE, sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 29 Mai 2009.

Les actionnaires auront jusqu'au 29 Mai 2009 pour faire le choix. Passé ce délai, le paiement de dividende se fera par réemploi automatique en actions SICAV ENTREPRISE.